

**DEMANDE D'OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES
ET ARENES**

M. ou Mme (Personne ou Association) :

Domicilié.....

Personne Privée : Majeure Mineure (Responsable du mineur)

Président(e) d'association

Motif de la location :

Date.....N° Téléphone..... Mail.....

<i>Salle des Fêtes</i>	<i>Salle Etage</i>	<i>Salle réception</i>	<i>Salle polyvalente</i>
<i>Barbecue</i>	<i>Cuisines</i>	<i>Arènes</i>	
<i>Salle temps libre bois</i>	<i>Salle temps libre carrelée</i>		

Rappel : Horaires de fermeture (circulaire du 20 avril 2018) : fermeture à 2 heures du matin, prorogé jusqu'à 3 heures par autorisation du Maire ; si mariage 5 heures du matin.

Responsabilité totale de la personne responsable pour la consommation des alcools, les nuisances sonores, les horaires de fermeture.

Rendre les salles utilisées propres.

Déclaration en mairie pour tout problème survenu ou matériels défectueux ou en panne.



Pour toute « sous-location » constatée, la tarification en vigueur pour les « hors commune » sera appliquée.

Pièces à fournir :

Vous munir d'une attestation Responsabilité civile, à donner au moment de la remise des clés avec un chèque de caution de 300 euros.

Date.....

Signature

Réponse de la mairie

Favorable

Défavorable

Date

Signature

Maire

L'Adjoint délégué